

UN PEU D'HUMANITÉ A LA CPAM 93

ASSURANCE-MALADIE

En Seine-Saint-Denis, ma Sécu va craquer

Les agents d'accueil de la CPAM 93 sont en grève depuis mercredi. Une situation de tension qui s'aggrave dans toutes les branches de la Sécurité sociale.

Sous-effectif, précarité, heures sup non rémunérées... la caisse primaire d'assurance-maladie de Seine-Saint-Denis est en surchauffe. Depuis mercredi, le syndicat SUD protection sociale 93 a déposé un préavis de grève pour dénoncer la dégradation des conditions de travail des agents du département. « On est passé de 100 points d'accueil en 2001 à 17 en 2018... pour 1,5 million d'assurés ! Tout cela au prétexte de la numérisation. Mais il faut qu'il y ait un égal accès au droit, avec ou sans Internet », résume Sylvain Dequivre, secrétaire SUD protection sociale 93. « Les agents d'accueil subissent agressions et incivilités à cause des délais de règlement et d'instruction des dossiers, et aucune mesure préventive n'est mise en place », poursuit le syndicaliste, qui estime que les effectifs en première ligne face aux assurés ont « diminué de moitié depuis 2001 ». En conséquence, les grévistes réclament des embauches en CDI, notamment pour les CDD, ainsi que le remplacement des salariés en arrêt maladie. Les agents portent en outre des revendications salariales; notam-

ment la restitution et le paiement des heures supplémentaires écrêtées par la Sécu. Entre 2014 et 2017, ce sont 21 579 heures supplémentaires que la CPAM du 93 n'avait pas payées à ses agents, les effaçant de leurs compteurs, avant de consentir à en restituer une partie. Essentiellement suivi par les agents d'accueil et les personnels du pôle service assurés, le mouvement est reconductible jusqu'au 2 novembre. Un rassemblement est prévu ce vendredi matin devant le siège départemental de la CPAM, à Bobigny.

22 000 emplois supprimés en quinze ans

Si la situation semble tendue en Seine-Saint-Denis, les syndicats alertent sur le manque de moyens à l'échelle nationale. « En quinze ans, près de 22 000 emplois ont été supprimés », rappelait mercredi dans un communiqué de presse l'intersyndicale CGT, SUD, CFTC de

l'Urssaf Rhône-Alpes. « Le personnel de la Sécurité sociale toutes branches confondues a atteint la limite du supportable en matière d'effectifs, de rémunérations et de conditions de travail », insistaient déjà les fédérations CGT, FO, SUD, CFTC et CFE-CGC de la protection sociale

auprès de la ministre des Soli-

darités et de la Santé, dans un courrier daté du 12 juillet. Une situation qui ne risque que de s'aggraver avec les 11 000 suppressions de postes prévues d'ici à 2022 par les dernières conventions d'objectifs et de gestion (COG)

conclues entre l'État et les différentes branches de la Sécurité sociale. Face aux revendications d'embauches urgentes de l'intersyndicale, la ministre ne semble pas pressée de réagir. Ce n'est qu'au forcing que les organisations syndicales ont finalement été reçues le 4 octobre. Pas convaincus par les réponses, celles-ci envisageront le 17 octobre de nouvelles actions. ●

LOAN NGUYEN

300
C'EST LE NOMBRE
D'ASSURÉS QUE
CERTAINS AGENTS DE
LA CPAM 93 DOIVENT
RECEVOIR CHAQUE
JOUR.